

Déclaration de conformité CE

# ATLINKS EUROPE

22 quai GALLIENI

92150 SURESNES

## FRANCE

Certifie, sous sa seule responsabilité, que les produits Alcatel Baby Link 100 sont conformes:

* aux exigences essentielles et autres dispositions pertinentes de la directive R&TTE 1999/5/CE du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 1999 concernant les équipements hertziens et les équipements terminaux de télécommunication et la reconnaissance mutuelle de leur conformité en se basant sur les normes et autres documents normatifs suivants  :
* ETSI EN301 489-6 V1.3.1 (2008-08)
* ETSI EN301 489-1 V1.9.2 (2011-09)
* ETSI EN301 406 V2.1.1 (2009-07)
* EN 60950‐1: 2006+A11:2009 +A1:2010+A12:2011
* au règlement (CE) N° 278/2009 de la Commission des Communautés européennes, du 6 avril 2009 portant application de la directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les exigences d’écoconception relatives à la consommation d’électricité hors charge et au rendement moyen en mode actif des sources d’alimentation externes
* A la Directive RoHS 2011/65/EU du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011 relative à la limitation de l’utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques

Cette conformité s’entend pour autant que les produits pour lesquels elle est donnée soient installés et utilisés suivant les instructions fournies dans le manuel d’utilisation.

Suresnes, 31 January 2014

Jean-Alexis DUC

Managing Director Atlinks Europe